



VILLE DE
SAINT-JEAN-
SUR-RICHELIEU

Suivi de la période de questions

Séance ordinaire du 27 janvier 2026

Question	Suivi
<p>R. Boucher</p> <p>À quel moment aurez-vous le nombre de plaintes enregistrées en 2025 en lien avec le bruit de l'aéroport?</p> <p>Y a-t-il eu une étude sur le <i>monitoring</i> du bruit? Si oui, à quelle période a-t-elle été faite? À quel endroit étaient posés les sonomètres?</p>	<p>Pour l'année 2025, notre registre de suivi des plaintes concernant le bruit comptabilise 2 132 plaintes.</p> <p>Une étude de suivi acoustique a été réalisée de juin à octobre 2025.</p> <p>Les sonomètres ont été déployés à des emplacements résidentiels ciblés, notamment sur la rue du Village Suisse, ainsi que dans le secteur Saint-Eugène (rue Ravel). Le choix de ces sites s'appuie sur l'analyse des tendances observées au niveau des plaintes et sur le fait que les pistes 02-20 et 06-24 sont fermées durant l'International de montgolfières.</p>
<p>L. Hernandez</p> <p>Est-il possible de déplacer l'arrêt d'autobus actuellement situé sur la rue Conrad-Gosselin près du Complexe funéraire Haut-Richelieu?</p>	<p>La possibilité de déplacer l'arrêt d'autobus a déjà été analysée. Cette étude n'a pas démontré d'amélioration notable de la sécurité.</p> <p>Il faut savoir que toute modification dans ce secteur nécessite une coordination avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD).</p>

Question	Suivi
	<p>La Ville prévoit à court et moyen terme une révision complète du réseau de transport urbain. Il est important de finaliser cet exercice avant d'envisager des travaux majeurs, afin de s'assurer que les aménagements correspondent au tracé définitif des lignes.</p> <p>Dans l'immédiat, une demande sera formulée au MTMD pour analyser la possibilité de réduire la vitesse à 50 km/h dans la zone et valider la faisabilité d'un nouvel aménagement ne nécessitant pas de travaux majeurs.</p>
<p>S. Massé</p> <p>Pourquoi la Ville n'a-t-elle pas obtenu de subvention via le Fonds pour le transport actif?</p>	<p>La Ville soumet des demandes de subvention en fonction de l'état d'avancement de ses projets et des critères d'admissibilité.</p> <p>Nous demeurons à l'affût des différents programmes gouvernementaux et analysons chaque opportunité afin de maximiser les chances d'obtenir du financement externe lorsque les conditions sont réunies.</p>
<p>D. Pétrin</p> <p>Pourquoi avons-nous payé 3000\$ en frais d'intérêt via deux versements à la MRC (référence au registre cumulatif des achats)?</p>	<p>Les frais d'intérêts versés à la MRC du Haut-Richelieu résultent d'un retard exceptionnel dans le traitement de deux paiements. À ce moment-là, une situation particulière a temporairement ralenti le traitement de certains dossiers. La situation est maintenant régularisée.</p>